

# BESOIN D'UN AVIS MÉDICAL ?

Des solutions existent près de chez vous !

## LA CPTS SUD-ARTOIS VOUS ACCOMPAGNE

**Vous n'avez pas de médecin traitant ou vous avez des difficultés à en trouver un ?**

Remplissez simplement le formulaire en ligne :

<https://cpts-sud-artois.fr/trouver-un-medecin-traitant/>



Votre demande sera étudiée en fonction des disponibilités médicales.

## BESOIN D'UN AVIS MÉDICAL QUI NE PEUT ATTENDRE ?

**Appelez le 15 (SAS - Service d'Accès aux Soins)**

Vous serez orienté, et si nécessaire, une consultation dans un cabinet médical pourra vous être proposée sous 48h.

**Et pour les urgences vitales, 24h/24h**



Ces dispositifs permettent de garantir un accès facilité et coordonné aux soins, en lien direct avec les professionnels de santé du territoire.



## PARTAGEZ CE MESSAGE !

Parlez-en autour de vous, notamment aux personnes isolées ou en difficulté.

## ENSEMBLE POUR VOTRE SANTÉ

LA CPAM - L'ARS - LA CPTS SUD-ARTOIS

Unies pour vous transmettre les bonnes informations et simplifier votre accès aux soins.

